

**Réponse du Ministre-Président de la Région wallonne, Monsieur
Elio Di Rupo, au courrier d'interpellation de la CODEF
concernant la situation des ASBL non agréées
en cette période de crise liée au COVID-19**

De : Elio Di Rupo [mailto:elio@dirupo.be]

Envoyé : mardi 12 mai 2020 11:52

À : ASBL CODEF - Coordination <coordination@codef.be>

Objet : RE: Question concernant les nouvelles mesures du GW

Chère Madame Arredondas,

J'ai pris connaissance de votre mail qui a retenu toute mon attention.

Nous sommes actuellement face à une crise sans précédent.

C'est la raison pour laquelle les Gouvernements de tous les niveaux de pouvoir veillent à agir ensemble.

Les Régions et le pouvoir fédéral travaillent de concert sur des mesures qui ont pour but de limiter au maximum l'impact de cette crise sanitaire.

Le Gouvernement wallon a dès le début de la crise adopté plusieurs mesures visant à maintenir les subsides et les aides à l'emploi pour limiter les répercussions sur les travailleurs, les entreprises, les personnes en recherche d'emploi ou encore le secteur de la réinsertion et de l'économie sociale. Il a ainsi notamment décidé de maintenir tous les dispositifs d'aides à l'emploi (APE, Impulsion, SESAM, articles 60-61, etc.) pour autant que les employeurs ne recourent pas au chômage économique.

En ce qui concerne les subventions facultatives, lorsqu'elles sont liées à une obligation de résultats, une prolongation de la durée d'éligibilité pourra être étudiée au cas par cas.

Le Gouvernement wallon s'est aussi engagé à préparer l'avenir et la relance en mettant sur pied une initiative novatrice, Get Up Wallonia ! Elle aura pour but notamment de relancer l'activité socio-économique et de diminuer au maximum les impacts économiques et sociaux de cette crise mondiale.

Je vous remercie encore pour votre confiance et reste à votre disposition pour toute autre question.

Elio Di Rupo